

Communiqué de presse

Paris, le 12 juin 2020

« Les retraités et les retraites – édition 2020 »

La Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques (DREES) publie « Les retraités et les retraites ». Ce panorama annuel rassemble les éléments de cadrage et les chiffres clés permettant d'appréhender la question des retraites et de l'invalidité, premier poste de dépenses de la protection sociale avec 321 milliards d'euros de pension versés en 2018 (13,7 % du PIB).

Fin 2018, 16,4 millions de personnes, résidant en France ou à l'étranger, sont retraitées de droit direct d'au moins un régime français, soit 218 000 personnes de plus que l'année précédente. Ce rythme est proche de ceux observés entre 2012 et 2017. Les nouveaux retraités sont plus nombreux qu'en 2017 (745 000 contre 708 000). La réforme des retraites de 2010 explique principalement les évolutions des effectifs depuis 2010 avec le report progressif de l'âge légal d'ouverture des droits, depuis juillet 2011, et de l'âge d'annulation de la décote (âge automatique du taux plein), depuis juillet 2016.

La pension moyenne de droit direct tous régimes confondus s'établit à 1 504 euros bruts mensuels parmi les retraités résidant en France, soit 1 382 euros nets¹ par mois. La pension brute diminue de 1,1 % en euros constants, du fait notamment d'une faible revalorisation des pensions, inférieure à l'inflation – la revalorisation qui aurait normalement dû avoir lieu au 1er octobre 2018 dans les régimes de base ayant été reportée au 1er janvier 2019. La pension nette moyenne diminue, quant à elle, de 2,6 % en euros constants en raison notamment de la hausse de la CSG à taux plein. Le niveau de vie médian des retraités demeure toutefois légèrement supérieur à celui de l'ensemble de la population.

L'âge conjoncturel de départ à la retraite s'élève à 62 ans et 1 mois pour les retraités résidant en France (62 ans et 5 mois pour les femmes et 61 ans et 10 mois pour les hommes). Il est en progression continue depuis 2010 (+1 an et 7 mois) à la suite principalement du relèvement des bornes d'âge issu de la réforme de 2010. Fin 2018, 34 % des personnes de 61 ans résidant en France sont déjà à la retraite, tandis que 15 % de celles de 65 ans ne sont pas encore retraitées.

¹ C'est-à-dire après déduction des prélèvements obligatoires (CSG, etc.)

Télécharger l'ouvrage complet :

[« Les retraités et les retraites – édition 2020 »](#)

Sous la direction de Franck Arnaud, coordonné par Christel Collin. Coll. *Panoramas de la DREES-social*.

À propos de la DREES :

Mise en place par le décret du 30 novembre 1998, la Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques (DREES) fait partie avec l'Insee et les autres services statistiques ministériels du service statistique public (SSP). Son rôle est de fournir des informations fiables et des analyses dans les domaines du social et de la santé. L'action de la DREES s'appuie, depuis 20 ans, sur un engagement déontologique dont les principes, codifiés et partagés au niveau européen, sont l'indépendance professionnelle, l'engagement sur la qualité, le respect du secret statistique, l'impartialité et l'objectivité. La DREES est aussi un service statistique ministériel dont la mission prioritaire est d'accompagner et d'évaluer les politiques publiques sociales et sanitaires.